

NOUS CONTACTER



> PAR
TÉLÉPHONE

03 44 06 90 00

OU SUR



www.ccmo.fr

◊ AMIENS :

224 rue Jules Barni
☎ 03 22 66 40 70

◊ COMPIÈGNE :

21 rue Saint Nicolas
☎ 03 44 36 49 40

◊ BEAUVAIS :

- 17 place Jeanne Hachette
☎ 03 44 06 27 60

- 8 avenue du Beauvaisis
PAE du Haut-Villé
☎ 03 44 06 90 00

◊ CREIL :

20 rue de la République
☎ 03 44 28 84 00



CCMO
MUTUELLE

CCMO Mutuelle : 6, avenue du Beauvaisis - PAE du Haut-Villé - CS 50993 - 60014 Beauvais Cedex
Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité n°780 508 073
et soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Pl. de Budapest, 75009 Paris.

PRÉVOYANCE RENFORT HOSPI

VOTRE CONFORT
À L'HÔPITAL
REMBOURSE

Document non contractuel - Ref: A18041-5 - Décembre 2024 - GRAPHIPROD
* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2025. Cotisation pour un adhérent-seul de 40 ans, pour une indemnité forfaitaire de 20€ par jour.

à partir de
4 €57*
/mois

CCMO
MUTUELLE

RENFORT HOSPI



Une hospitalisation entraîne de **nombreux frais supplémentaires.**

RENFORT HOSPI est la solution pour faire **face à ces dépenses.**

2 NIVEAUX D'INDEMNITÉS AU CHOIX

- > En cas d'hospitalisation **MÉDICALE OU CHIRURGICALE** d'une durée supérieure à un jour seulement,
- > Sans condition de durée minimum en cas d'hospitalisation suite à un **ACCIDENT**,
- > Cette indemnité est versée **PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'HOSPITALISATION** et pendant une durée maximale de 365 jours consécutifs.



SANS JUSTIFICATIF DE DÉPENSES

Vous disposez **librement de la somme versée** sur simple présentation du bulletin d'hospitalisation.

LES AVANTAGES RENFORT HOSPI

- Une adhésion **JUSQU'À 75 ANS**
- **PAS DE QUESTIONNAIRE MÉDICAL**
 - **RAPIDITÉ** de versement
- Une couverture **IMMÉDIATE EN CAS D'ACCIDENT⁽¹⁾**

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Vous êtes hospitalisé pendant 4 jours.

Des dépenses supplémentaires sont venues s'ajouter aux frais d'hospitalisation pris en charge par votre complémentaire santé.



LA TÉLÉVISION
30€



L'ACCÈS WIFI
20€



3 REPAS PRIS
PAR VOTRE CONJOINT
30€

Total de la facture
= 80€

Avec **RENFORT HOSPI**,

vos **reste à charge = 0 €**

Pour seulement **4,57 €/mois***,
la CCMO vous verse **20 €/jour** d'hospitalisation,
soit **80 € euros** pour 4 jours d'hospitalisation.

Cachet de votre courtier

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2025.

⁽¹⁾ en cas de maladie, la garantie s'applique après un délai de stage de 3 mois.